

dance dont ils jouissent à l'égard des autres nations, on conçoit jusqu'à un certain point l'indifférence qu'ils apportent à un commerce extérieur auquel nous attachons tant d'importance. Canton est la seule ville de la Chine où il soit permis aux Européens de demeurer pour leurs opérations commerciales; c'est dans ce port qu'arrivent les fourrures de Sibérie, les pelleteries, les produits manufacturés de tous les pays, les vins de France, les bois rares et les productions diverses de l'Inde, etc.; et les Chinois donnent en échange : le mercure, la rhubarbe, le musc, le gingembre, la porcelaine, les nankins, le vernis, l'encre et le thé dont le commerce est énorme surtout avec l'Angleterre. Les Chinois descendent de la race Mongole; leur teint est basané dans les contrées du Midi, et blanc dans celles du Nord. Leur taille généralement moyenne est rarement élancée, leur visage est rond, leurs yeux obliques. Leurs mœurs sont douces et paisibles; ils sont laborieux, studieux, fermement attachés à leurs institutions, et ennemis jurés de tout ce qui est contraire à l'ordre social; chez eux point d'excès, point de passions violentes, point d'esprit d'insubordination, point de désir de changement; ils mettent dans leur amour pour leur souverain une sorte de piété filiale pleine de grandeur et de dignité. Chez eux encore point de distinction de castes; tous les hommes sont également aptes aux plus hauts emplois dès qu'ils possèdent une profonde connaissance des lois, du droit public et des écrits des anciens. La population est ainsi divisée : les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands. Trois cultes religieux sont professés : celui de Confucius qui n'admet ni prêtres, et qui est celui des lettrés; celui de Lao-Tseu, mêlé de dogmes et de superstitions, et celui de Bouddha ou de Fo, religion défigurée aussi par la mysticité et les pratiques superstitieuses. L'empereur est revêtu d'un pouvoir suprême, et son trône est héréditaire seulement dans la ligne masculine; les affaires de l'empire sont partagées entre six ministères ou conseils dont dépendent un nombre infini de subdivisions et de fonctions publiques. Le Nord de la Chine propre est entouré d'une grande muraille ou boulevard dès long-temps fameux, terrassé, et assez large pour que plusieurs cavaliers puissent y chevaucher de front, et qui a partout 25 pieds d'élévation, même au-dessus des montagnes qu'il traverse. Cet immense empire est composé de la Chine proprement dite, du pays des Mandchoux, de la Corée, de la Mongolie, du pays des Mongols et Eleuts, de l'Asie centrale ou Thian-chan-nan-lou, de l'ancien pays des Dzoûngar, et du Tibet. On divise la Chine propre en 18 provinces : Tchy-li, Kiangsou, Ngan-Hoi, Kiang-si, Tche-Kiang, Fou-Kian, Hou-pe, Hou-Nan, Ko-Nan, Chan-Toung, Chan-si, Chea-si, Kan-Sou, Szu-Tchouan, Kouang-Toung, Kouan-si, Yun-Nan et Kouei-Tcheou. Ces provinces sont partagées en départemens (fou); ceux-ci en arr. (tcheou), et ces derniers en dist. (hian). Le pays des Mandchoux compte trois gouvernemens, qui sont : Ching-King, Ghirin-Oula et Sakhalian-Oula. La Mongolie est partagée en Mongols-Chara-Gol, Khalkha et Oïlat; le pays des Mongols et Eleuts comprend les Mongols du Koukhou-Noor et ceux appelés Khor. L'ancien pays des Dzoûngar ou Thian-Chan-Pelou est composé des prov. d'Ili, de Kour-Kara-Oussou, de Tarbagataï, et du pays des Bourout. Dans le désert du Tibet on comprend les provinces de Kam, d'Oueï, de Thzang, de Ngari et de Balti ou petit Tibet. Les villes chinoises ne portent point de noms; on dit simplement en parlant d'une d'elles : la ville de tel département ou de tel canton. Toutes sont construites sur le même plan et environnées de hautes murailles flanquées de tours; les maisons sont généralement simples; la magnificence et le luxe sont réservés pour les temples et les édifices publics. L'instruction est partout répandue en Chine, et la plus haute civilisation y règne depuis les temps les plus reculés; nul pays n'a un plus grand nombre de philosophes, d'historiens, de géographes, de littérateurs, de critiques, de poètes, et de lettrés dans tous les genres, et il n'y a point de nation qui possède un aussi grand nombre d'œuvres littéraires. On porte la pop. de la Chine à 170 millions; mais il est impossible d'avoir à cet égard aucune notion positive.

CHING-KING, prov. de la Chine, à l'O. de la Corée, et au N. de la mer Jaune; elle est bornée au S.-O. par la grande muraille; sa superficie approche de 4,000 l. c. Le sol

est inégal, mais fertile, et produit des grains, des fruits et du coton; les montagnes offrent de belles forêts et de bon bois de construction. 670,000 h.

CHINIAN (S.), v. de Fr., dép. de l'Hérault; arr., 4 l. E. de S.-Pons, chef-l. de cant.; fabr. de draps; tanneries. 2,000 h.

CHINON, v. de Fr., dép. d'Indre-et-Loire, chef-l. d'arr. et de cant., située sur la Vienne, 10 l. S.-O. de Tours; tribunal de 1^{re} instance; fabr. de toiles, étoffes de laine; commerce de bestiaux, de vins et de pruneaux estimés; foires les 1^{er} jeudi d'avril, d'août, d'octobre et de décembre. 6,859 h. C'est la patrie de Rabelais; l'arr. est divisé en 7 cant. : Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chinon, l'Île-Bouchard, Langeais, Ste.-Maure et Richelieu, et 93 comm.

CHINY, v. du roy. de Belgique, prov., 14 l. O. de Luxembourg; elle a été ruinée par les guerres; fabr. d'ouvrages en fer; forges et usines.

CHIO ou **SCIO**, île de l'archipel, à 3 l. de la côte d'Asie, au S. de l'île Mételin; elle a 50 l. c. de superficie, et offre deux ports : Delphino à l'E., Mesta à l'O. Le climat est sain et tempéré; le sol inégal produit des fruits, de bon vin muscat, de l'huile, du coton, et un peu de blé; on y élève des vers à soie et des abeilles. Cette île fut ravagée par les Turcs en 1822. 9,000 h. La v. principale, qui porte le même nom, est grande et bien bâtie, possède plusieurs établissemens d'industrie et d'utilité publique, et fait, par son port qui est peu vaste, un commerce actif.

CHIOGGIA, v. du roy. Lombard-Vénitien, prov., 5 l. 1/2 S. de Venise, sur la côte de l'Adriatique; siège d'un évêché; on remarque sa belle cathédrale, une large rue bordée de portiques; le port est peu profond; foires les 14 août et 7 septembre. 24,000 h.

CHIEPONAY, riv. des Etats-Unis, qui se jette dans le Mississippi, près du lac Pepin; son cours de 60 l. sert au transport des fourrures fournies par les Indiens.

CHIEPOUAYS, Indiens de l'Amérique sept., qui habitent entre les lacs Michigan et le Mississippi, et sur les bords des grands lacs.

CHI-PHING, v. de la Chine, chef-l. d'arr., dans la prov. de Iun-Nan.

CHIPKÉ, v. du Tibet, au pied des monts Himalaya.

CHIPILLY, vg. de Fr., dép. de la Somme; arr., 6 l. O. de Péronne, cant. de Bray, poste d'Albert. 270 h.

CHIPOUR, v. de l'Hindoustan, Etats du radjah de Djeyppour, 52 l. E. d'Adjemyr.

CHIPPENHAM, v. d'Angleterre, comté de Wilts, 7 l. E. de Bristol; fabr. de draps fins. 3,300 h.

CHIPPING-BARNET, v. d'Angleterre, comté d'Hertford, 4 l. 1/2 N. de Londres. 1,800 h. — C.-Norton, v. d'Angleterre, comté, 6 l. N.-O. d'Oxford. 2,300 h. — C.-Ongar, v. d'Angleterre, comté d'Essex, 4 l. N.-E. de Londres. 800 h. — C.-Sodbury, bourg d'Angleterre, comté, 9 l. S. de Gloucester. 1,100 h.

CHIQUMULA, prov. du Guatemala, au S. du golfe de Dulcé; son climat est chaud, son sol fertile; récolte de maïs, riz, coton, sucre et cacao; bestiaux nombreux, chevaux recherchés, mines d'or et d'argent : Chiquimula-de-la-Sierra, chef-l. 53,000 h.

CHIKUITOS, Indiens du gouv. de Buenos-Ayres, au N. de l'intend. du Paraguay.

CHIRAC, v. de Fr., dép. de la Lozère, chef-l. de cant.; arr., 1 l. S.-O. et poste de Marvejols; fabriq. de serges et étoffes légères en laine. 2,000 h. — Autre, vg., Corrèze; arr., 2 l. S. et poste d'Ussel, cant. de Neuvie. 525 h.

CHIRAS, v. de Perse, chef-l. du Farsistan, 76 l. S. d'Ispahan; elle est défendue par une forte muraille flanquée de quelques tours, et par une citadelle; ses rues sont étroites et mal pavées; on remarque le palais du gouverneur, la grande mosquée, le bazar-I-vakil, l'un des plus beaux de l'Orient; mais ces édifices ont souffert par le tremblement de terre de 1824. 30,000 h.

CHIRASSIMONT, vg. de Fr., dép. de la Loire; arr., 6 l. S.-E. de Roanne, cant. et poste de S.-Symphorien-de-Lay. 1,800 h.

CHIRAT, vg. de Fr., dép. de la Charente; arr., 3 l. S. de Confolens, cant. et poste de Chabanais. 970 h.